

---

## COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2023

---

Le conseil municipal s'est réuni le 27 novembre 2023, avec à l'ordre du jour la présentation des premières esquisses de l'architecte pour la future salle polyvalente, des délibérations et des questions diverses.

Le conseil a débuté par l'intervention de Sylvie Rouquette, du Cabinet d'architectes ROUQUETTE-VIDAL, afin de présenter aux conseillers municipaux trois premières esquisses pour le projet de salle polyvalente.

Ces esquisses visaient essentiellement à proposer différents types d'aménagement intérieur de la salle, avec l'organisation de l'entrée, de l'espace scène, de l'espace cuisine, de l'espace bar et de l'emplacement des sanitaires. Après discussion, une des esquisses a été validée pour être affinée. Une réunion est prévue en janvier avec l'ensemble des services de l'état, des bâtiments de France, du département, du Parc Naturel régional des Grands causses, de la région pour préciser les aménagements intérieurs et extérieurs. Une réunion publique sera également organisée avec les habitants et associations de la commune.

Le conseil a ensuite voté des délibérations :

- Dans le cadre de la mise en place des nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Grands Causses, il est demandé à la commune de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant. Jean-Philippe Sabathier a été désigné comme représentant titulaire et Christel Coeurveille comme représentante suppléante.
- Mise en place d'une borne de recharge électrique dans le village de Combret. Suite au développement des véhicules décarbonés et notamment la vente de plus en plus important de véhicules entièrement électriques, dans le cadre de la politique de l'Etat de réduction des gaz à effet de serre, la mise en place d'une borne de recharge électrique, à l'instar de plusieurs communes environnantes, devient une nécessité afin d'offrir un service supplémentaire aux habitants et aux visiteurs. Le conseil a délibéré en faveur de l'installation d'une borne de recharge de type normale (22 kVa). L'étude de la localisation sera faite début 2024 avec le SIEDA

En points divers :

- un point a été fait sur le projet sur les illuminations et festivités de fin d'année, avec notamment l'ouverture de la boutique d'artisanat d'art et une messe de Noël qui aura lieu le 24 décembre organisé par l'équipe d'animations pastorale de la paroisse St Meen des Rougiers